

LE CHÉMA (XXI)

DEUXIEME GRAND VOLET « DU PRINCIPE AUX LIGNES PRATIQUES » (II)

RÉSUMÉ ANTERIEUR : I- DU PREMIER VOLET

LE PREMIER VERSET : (Deutéronome 6,4)

- ▶ **CHÉMA ISRAEL** (*ÉCOUTE + COMPRENDS + PROCLAME*) = **CHÉMA, ISRAEL**
- ▶ **ADONAI ELOËNOU** (en **LUI** seul, tétragramme, doivent se regrouper la totalité de nos croyances (*élohénou*))
- ▶ **ADONAI EKH'AD** (= *DIEU Un*) vocable de carence car **IL est unique mais rien ne ressemble à Son unité**
Le rejet **absolu** du polythéisme (*jusque y compris sous ses formes masquées*) est donc le socle qui fonde le judaïsme.
Les scribes soulignent que cet énoncé implique un triple message **ט ו** - en valeur de précepte, de témoignage d'éternité

LE SECOND VERSET ICI ETUDIÉ : (Deutéronome 6,5)

- ▶ En entretien préalable, nous avons rappelé, et illustré, que le radical « aimer » « **אהב** » a des significations multiformes configurées pour le volet « terrestre » et que l'on ne saurait donc extrapoler ses significations usuelles dans l'homonyme « **אהב** » lorsqu'il traite de la relation au divin.
- ▶ L'examen des particules du texte, notamment de *kol כל* permet trois interlocuteurs possibles de Moïse dans le **chéma** .
1°) soit Moïse s'adresse à un peuple kaléidoscopique formant un puzzle et où chaque individu a sa place indispensable pour en faire un tout, 2°) soit à un peuple historique formant une entité propre, au-delà des générations et qui dépasse chacun de ses constituants, 3°) soit enfin son discours est une invite individuelle, (*mais ces trois possibilités ne s'opposent pas et pourraient s'intriquer*).
- ▶ **Le mot cœur לבב.lévav** a de nombreux sens.
 - ♥ Le sens organique (« *moteur de la vie* ») en est un. **בכל לבבך** a pu être ainsi interprété comme :
1°) un sens sacrificiel ou 2°) celui de remise de son sort à DIEU. 3°) Peut-être impose-t-il des limites à se fixer par chacun
 - ♥ Le sens du milieu, du centre, de l'axe, imposerait à tous milieux et tous centres de la collectivité de se comporter en attachement à DIEU
 - ♥ Le sens de intelligence = souci de cohérence (*exemples : Moïse ou Salomon parlant à DIEU*) ou = effort de comprendre (*Maimonide*)
 - ♥ Le sens de opinion ou celui de volonté en permet également une lecture de niveau individuel ou collectif.
 - ♥ Il nous fallait enfin savoir (préalablement à ce qui suivra) qu'une connotation négative peut être dévolue à l'affectivité du cœur ,
- ▶ L'amour de Dieu peut revêtir divers aspects – se cumulant – et dont nous avons déjà survolé certains d'entre eux :
 - ♥ Le respect révérencieux, hors toute « courtoisie » ou recherche d'intérêt, encore improprement traduit par « *crainte* » de Dieu
 - ♥ La confiance placée en Dieu, dans une prise de conscience de notre fragilité corporelle et spirituelle...
 - ♥ Il ne saurait y avoir d'amour de Dieu avec profanation de son Nom. On oppose ainsi la profanation (*khilloul*) à la sanctification (*Kiddouch*)
 - ♥ Nous devons gratitude pour le don de la vie tant à nous qu'aux animaux, vie maintenue par d'innombrables processus biologiques sophistiqués
 - ♥ Savoir observer et apprécier tous les infinis miracles quotidiens et la beauté de l'univers n'est qu'une autre forme de gratitude et d'amour
 - ♥ Malheureusement, l'histoire du peuple juif est aussi une litanie d'épisodes de désamour, en dénaturant de l'ossature du message mosaïque, dénoncé par nos prophètes successifs . Aussi, au moins faut-il déjà, à minima, éviter ce désamour avant « l'attache » au divin.
- ▶ **Le mot « âme » נפש.néféch**
 - ♥ a aussi de nombreux sens. (*âme, sang., principe de vie animale et humaine, volonté, état d'esprit...*)
 - ♥ selon la mythologie talmudique, le septième ciel contiendrait un stock d'âmes dont seul l'épuisement permettrait l'arrivée du messie. Ces âmes seraient distribuées à chaque conception et reviendraient rédempter les corps. Une âme éphémère supplémentaire serait même attribuée à chacun et à chaque chat...
 - ♥ un certain flou et une lecture diverse, parfois contradictoire, fut instauré au fil des siècles sur le sens à donner à *néféch נפש*
 - ♥ de même, déteignant des civilisations environnantes, d'abord babylonienne, puis méditerranéenne et européenne, l'âme s'est divisée là aussi au fil des siècles, pour devenir d'abord binaire (*influence du manichéisme zoroastrien*) puis soumise, par emprunts directs ou indirects, et par fragmentation, au gré d'autres prétendues puissances occultes (*superstitions étrangères au Mosaïsme, kabbalistiques ou non*)
 - ♥ conformément à la pensée de Moïse, il nous semblerait qu'il nous faille préserver de ces déviations la 'pureté originelle' de notre âme .
- ▶ **Le mot « moyens » מצוד méoud**
 - ♥ Il vaudrait mieux parler ici de « pouvoirs » ou de « modalités » ou « d'implications pratiques » plutôt que de « moyens » au sens limité de « possessions matérielles » Car il ne s'agit pas seulement de mettre en œuvre de tels moyens matériels, mais d'agir bien au delà, par un investissement au sens large (*implication parentale, sociale, éducative, civique..*) et de manière générale toutes « contributions » qui renforcent « l'attache » d'Israël au Divin .

RÉSUMÉ ANTERIEUR : II - DU DEUXIEME VOLET

LE TROISIEME VERSET : (Deutéronome 6,6)

► **Le mot « JE » אֲנֹכִי .anokh'i**

♥ **Moïse** rappelle les paroles que **anokh'i** ordonne au peuple et à ses descendants. Se pose alors la légitime question de ce qui appartient au surajout ou au retranchement de commandements secondaires factices. Et notamment d'imputations comme pseudo « commandements divins »... et de ce qui ne relève tout au plus que de simples **coutumes étrangères à la thora**, où le nom de Dieu est abusivement instrumentalisé pour les justifier et les imposer., [*fussent-elles même parfois des coutumes fort enthousiasmantes comme l'est le cas pris en exemple du Hallel (morceaux choisis de psaumes)*]

Ce propos est d'importance et fera donc l'objet de deux entretiens.

§XIV_B **DEUXIEME PROPOS** : SUR DEVARIM

Rappelons ce que nous dit le verset :

VÉ AYOU **A DÉVARIM** A ÉLÉ ACHER ANOKHÍ MÉTSAVÉKHÁ A YOM AL LEVAVEKHÁ
Et ces **PAROLES** ci que J'ordonne aujourd'hui à ton lévav (intellect ou affect)...

§ XIV_{B1} **UNE PREMIERE ECOLE DE LECTURE NOUS RENVOIE D'ABORD AU DECALOGUE**

Cette lecture envisage la référence à ces « paroles », (ces *dévarim*) comme un continuum du texte qui précède tout juste le Chéma, c'est-à-dire l'énoncé des dix 'commandements'.

► Cette constatation ressort aussi du fait que le décalogue était déjà annoncé par l'utilisation, en prologue, de ce même vocable, et de ce même radical (ך ם ך) dans un verset valant déjà en « abstract » un véritable « *mini-chéma* »

En quelque sorte une 'bande annonce', un « chéma katane »

(Deut 5,1) :

« (Moïse fit appel à tout Israël et leur dit) :

« *Ecoute Israël, les lois et les statuts que je dis (ך ם ך DOVER) à vos oreilles aujourd'hui
et vous les enseignerez et vous prendrez bien garde à les appliquer »*

Chacun y aura reconnu le thème résumé du Chéma. (depuis « Vé ayou a dévarim a élé etc...)

Puis suit alors le décalogue.

Puis ensuite, après le décalogue, Moïse reviendra à nouveau sur le précédent verset ci-dessus et le développera : c'est alors le texte **complet** du 'Chéma' celui retenu comme profession de foi..

► Pour les tenants de cette option, celle de ne considérer la vocation de ce paragraphe du Chéma que comme une référence faite spécifiquement au seul décalogue, celle-ci est confortée si l'on considère de traduire le vocable **A-YOM (היום)** par « *aujourd'hui* »,

C'est à dire '*ce même jour*'.

Jour où Moïse, dans la foulée, vient successivement : d'abord d'annoncer (*mini-chéma*), puis ensuite d'énoncer ce **décalogue**, puis ensuite nous rappelle comment diffuser et faire vivre ces valeurs (*chéma in extenso*)

Et comme la première parole (l'existence, l'unité et l'indivisibilité divine ...) ne saurait en rien relever d'un quelconque commandement, mais bien du simple rappel d'une évidence, c'est tout naturellement le radical **דבר** (parole) qui est retenu.

► En ce sens, on notera tout autant l'exacte similitude du vocable **ETH A DEVARIM A ELE** ces **paroles-ci**, en vocable identique qui est **à la fois** utilisé :

et dans le Chéma

et dans la révélation du décalogue au Mont Sināï.

(Deut. 5, 19) :

« *Ces paroles-ci (ETH A DEVARIM A ELE – c'est-à-dire le décalogue) l'Eternel les adressa à toute votre assemblée sur la montagne, au milieu des feux, des nuées et de la brume, d'une voix puissante* »

Ainsi la lecture en continu du chapitre 5 puis 6 du Deutéronome montre que « tout se tient » et que les termes utilisés et choisis dans l'exergue de Moïse sur le décalogue se recourent...

► Toujours en cette démarche, Le Lévitique nous apprend déjà que si la Torah est source de vie c'est surtout par **le rejet du polythéisme et des superstitions** (*sont concernés à l'époque l'Egypte et Canaan*) et donc met explicitement au hit-parade des **valeurs vitales** le tout début du décalogue comme socle de la Torah.

(Lévit. Ch 18 vers 2 à 5)

« *Les pratiques du pays d'Egypte, où vous avez demeuré, ne les imitez pas et ne vous conformez point à leurs lois. C'est à mes statuts que vous devez obéir, ce sont mes lois que vous respecterez dans votre conduite ; c'est moi l'Eternel qui suis votre Dieu*
« *Vous observerez donc mes lois et mes statuts parce que l'homme qui les pratique obtient par eux, la vie. Je suis l'Eternel* »

§ XIV_{B2} CONSEQUENCE DE CETTE PREMIERE ECOLE DE LECTURE

L'enseignement continu, (*c'est-à-dire, en temps normal, celui fait par l'ascendant ou le précepteur*), aurait ainsi pour mission prioritaire d'expliciter, « en tous temps et en tous lieux, aux descendants, l'importance extrême de chacune des **dix paroles du décalogue** et donc **le chéma** a, en cette lecture, comme finalité de rappeler ce devoir '*décalogal*' et d'**y axer et d'y concentrer son propos.**

D'abord parler du décalogue.

Contrairement à ce qu'un abord superficiel pourrait nous laisser croire, il y a là déjà largement de quoi y faire, de par toutes ses implications directes et indirectes !!

Ainsi le discours sur le seul Chabat comporte, si l'on s'y attelle,

- tout le volet de la création et de sa dynamique
(*version du décalogue dans la paracha Ythro – Exode Ch 20 vers 8 à 11*),
- tout le volet de la sortie d'Egypte
(*version du décalogue dans la paracha Vaéthkhanane Deut. Ch 5, 12 à 14*)
- tout le volet de justice et d'égalité sociale,
- celui de l'éducation au respect de l'étranger
- l'éducation au respect du monde animal etc....

Que voilà un vaste programme pédagogique ambitieux !

Rêvons d'une société qui appliquerait **effectivement** ces préceptes (*pas de vol, ni de meurtre, ni de superstitions, ni de polythéisme soit déguisé ou soit ouvert, ni... ni...*)

Toujours en cette lecture, et toujours pour les tenants de cette hypothèse sélective, les autres ampliations « *secondaires* » de la Torah – c'est-à-dire les autres commandements (environ ± 603 approximativement répertoriés) ne seraient, - quant à eux reléguables qu'en études ponctuelles, par un « séminaire » épisodique et complémentaire de **sept jours chaque septième année** en temps estimé suffisant (c'est le commandement positif n°16 enjoignant un rassemblement collectif périodique du peuple (*sous le soleil, il n'y a donc pas de Woodstock nouveau*))

Les tenants de cette position se basent sur le fait que bien de ces 613 commandements ne concernent que peu, voire même pas du tout, **dans sa pratique** le citoyen hébreu *lambda* de base. Alors que le décalogue concerne la totalité des fidèles.

Certains commandements n'étaient destinés, par exemple, qu'au seul grand prêtre pour son exercice.

D'autres commandements, et même hors prêtrise, ne concernent même de que des situations très ponctuelles.

Ainsi chacun ne rixe pas avec son voisin (*surtout si tous deux ont été éduqués à aimer son prochain comme soi-même*) et cela, de surcroît, juste au moment où passe une femme imprudente, laquelle, qui plus est, est enceinte, et qu'ils heurtent - et laquelle malheureuse, par comble de malchance, avorte (Exode 21, 22).

Convenons que cela reste quand même une rare mésaventure, même de notre temps !
Et même s'il ne s'agit là que d'un exemple, il n'empêche que la solution reste quand même de la seule appréciation d'un magistrat (Chofét – d'où le nom de Mi **Chpat** im pour les lois judiciaires). Or la magistrature ne constitue qu'une fraction de population...

D'ailleurs, bien des commandements sont (en théorie) devenus depuis **obsolètes** : ainsi ceux sur les esclaves et les rituels de leur possession ou d'affranchissement ou bien les rituels de désintoxication zoolâtrie (*voir l'article « l'énigme de la vache rousse et de l'eau lustrale »...*

Alors que les **DIX COMMANDEMENTS**, quant à eux, sont fait pour traverser les civilisations et les siècles, car ils impliquent le quotidien dans une éducation de fond, avec **une inculcation de valeurs fondamentales, concernant tout un chacun**, et donc justifient une vigilante et nécessaire éducation de nos enfants à les accepter, par une répétitivité du discours, et les former à pouvoir ainsi faire face aux confrontations et défis quotidiens de leur future existence d'adulte.

(*un exemple : (voir le film Le Lauréat) : Ma fils, tâche de devenir adulte oui, adultère non*)

Pour terminer cet entretien, deux mots de Moïse, non anodins, méritent qu'on y réfléchisse.

Reprenons *in extenso* le verset antérieurement cité (Deut. 5, 19) :

« Ces paroles –ci, l'Eternel les adressa à toute votre assemblée sur la montagne, au milieu
« des feux, des nuées et de la brume, d'une voix puissante, **SANS RIEN Y AJOUTER** וְלֹא יוֹסֵף »

Moïse nous rappelle ici cette sélectivité Divine dans la hiérarchie des devoirs et y **insiste**. ?

A SUIVRE